

ABT

OUVRAGE DE CHASSE AUTOMATIQUE A CLAPET

L'ouvrage de chasse automatique assure le stockage d'une unité de volume (bâchées) à fort débit d'un effluent pour l'alimentation séquentielle notamment d'un filtre à sable ou d'un filtre à roseaux. Le cas échéant, l'effluent brut sera de préférence **dégrillé** à 20 mm ou 40 mm au maximum.

Son exécution se décline en capacités de 1,25 à 17,3 m³ de bâchées avec une hauteur de marnage réglable de 0,40 m à 1,70 m.

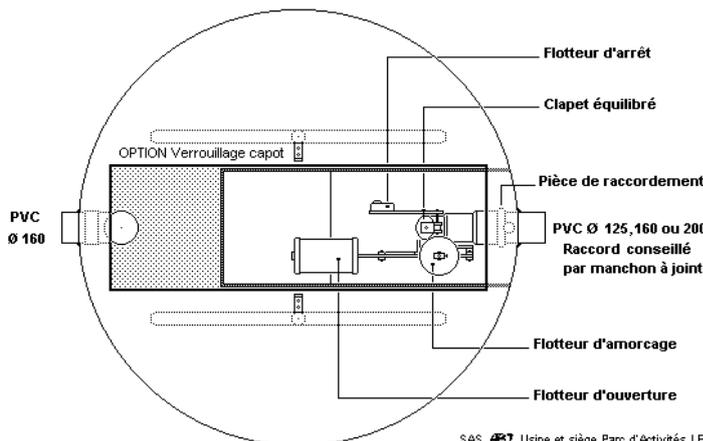
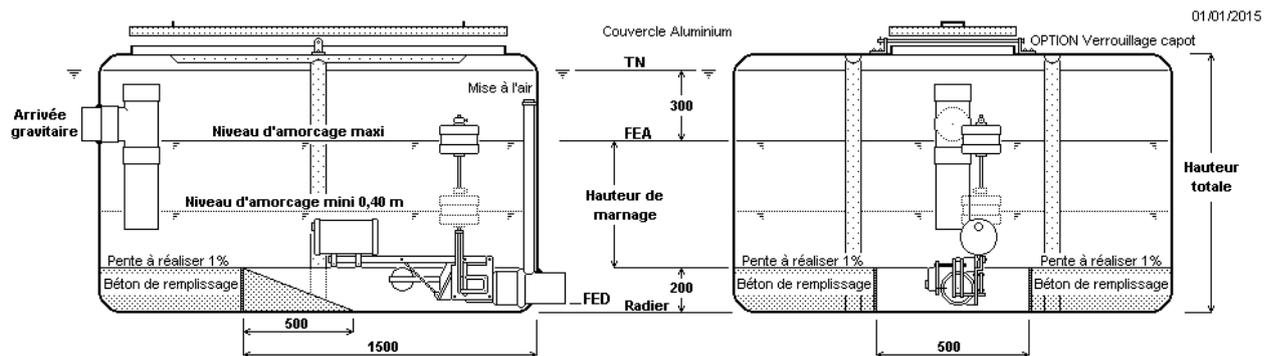
Le dispositif de chasse (**Brevet n° 01 16546**), **sans énergie électrique**, comprend un clapet équilibré, entraîné par un flotteur d'ouverture fixé sur un bras verrouillé. Un système de gâche, libéré par la pression d'un flotteur d'amorçage, provoque son ouverture. La fermeture est commandée par un flotteur d'arrêt agissant sur le battant.

L'ouvrage réalisé en polyester armé à la fibre de verre, comporte un couvercle en aluminium.

OPTION N°1 : un **compteur de bâchées** électrique, placé dans un coffret IP 65 à fixer sur le capot de la cuve, commandé par un régulateur de niveau.

OPTION N°2 : un **dispositif de verrouillage** du capot, cadénassable.

L'installation du mobile de chasse à clapet et des options est réalisée par un technicien **ABT**.



NOTA : L'utilisation d'un mobile de chasse à clapet impose la mise en place d'un ouvrage de dégrillage manuel ou automatique avec un entrefer de 20 mm ou une alimentation par refoulement avec des pompes dilacératrices.

DIAMETRE CUVE (mm)	2 000	2 500	3 000	3 600
de marnage				
Hauteur totale cuve (m)				
de marnage (m)				
Mini 0,50	1,10	1600	2500	3500
Standard 0,90	1,50	2800	4400	6400
1,30	1,90*	4100	6400	9200
Maxi 1,70	2,30*	-	8300	12000
				17 300

(*) : une échelle est obligatoire pour pénétrer dans la cuve.
Le réglage de la hauteur de marnage est continu entre le mini et le maxi.

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295
Site Internet : www.abt.fr

CHASSE A CLAPET
Brevet N° 01 16546
PLAN DE PRINCIPE

L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.

Siège Social : **AQUITAINE BIO-TECHNIQUE**
Espace activités Les Sables, 296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
Tél : 05 56 13 00 23 – Fax : 05 56 13 02 95
www.abt.fr

SAS au capital de 56 160 €
RCS BORDEAUX 391 581 592
SIRET 391 581 592 00022
APE 7112B

ABT



Ouvrage de chasse Ø 2000 à 3600 avec trappe d'accès couverte par capotage aluminium



**Mobile de chasse à clapet.
Fourniture d'une échelle pour les cuves de hauteur 1,90m et 2,30m**